

ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
Le mardi 7 septembre 2021 à 19 h

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'AOÛT 2021
4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE
6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES
  - 6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 31 août 2021
  - 6.2 Dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale - volet redressement et accélération (PAVL-RA)
  - 6.3 Avis de motion et présentation du Règlement numéro 558-B modifiant le Règlement numéro 558 concernant la tarification de certains et biens et des services municipaux
  - 6.4 Octroi d'une subvention pour le marché de Noël
  - 6.5 Adhésion à une solution de paiement en ligne des permis municipaux
  - 6.6 Renouvellement du mandat des conseillers juridiques pour l'année 2022
  - 6.7 Création du surplus réservé pour le projet d'accessibilité du parc 3R et affectation des sommes reçues
  - 6.8 Bonification du mandat d'impartition pour le service de comptabilité
  - 6.9 Annulation d'une carte de crédit Desjardins
  - 6.10 Adhésion à l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)
  - 6.11 Demande de report d'un versement de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE)
  - 6.12 Réunion de planification stratégique pour l'année 2022
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 Autorisation de traverses de motoneiges pour la saison 2021-2022
8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)
  - 8.1 Achat et installation de pièces et équipements pour les services d'aqueduc et d'égouts
  - 8.2 Achat de caméras de surveillance pour les bâtiments municipaux
  - 8.3 Autorisation de paiement du décompte progressif des travaux de réfection des rues du Mont-Dufresne, des Mésanges et des Pinsons

9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - 9.1 Aucun
10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 10.1 Avis de motion et présentation du Règlement numéro 578 concernant les entrées charretières et les ponceaux et abrogeant le règlement numéro 468
11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION
  - 11.1 Demandes de remboursement de surtaxe de loisirs externes
12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE
  - 12.1 Adoption du budget révisé de l'OMH pour l'année 2021
13. VARIA
14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

POUR ADOPTION

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue par le conseil municipal de Stoke à la salle Les Appalaches du centre communautaire situé au 387, rue Principale, le mardi 7 septembre 2021 à 19 h. Sont présents le maire Luc Cayer, les conseillères et conseillers Mélissa Théberge, Sylvain Chabot, Steeves Mathieu, Lucie Gauthier, Daniel Dodier, Mario Carrier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par le maire Luc Cayer et Anne Turcotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit comme secrétaire. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 19 h.

Résolution  
2021-09-256

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

D'adopter l'ordre du jour en y apportant les modifications suivantes :

- Retrait du point 11.1 - Remboursement de la surtaxe de loisirs externes
- Ajout du point 11.2 - Production du calendrier municipal

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-09-257

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'AOÛT 2021

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire 3 août 2021 et de la séance extraordinaire du 30 août 2021 avec dispense de lecture, copies de ceux-ci ayant dûment été distribuées à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport de correspondance reçue entre le 2 août et le 27 août 2021. La correspondance et ledit rapport peuvent être consultés au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture (sur demande par courriel).

6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

Résolution  
2021-09-258

**6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 31 août 2021**

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier :

**DE** déposer la liste des déboursés au 31 août 2021 au montant de 381 372,09 \$;

**ET D'**accepter le paiement des opérations courantes au montant de 391 767,23 \$.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-09-259

**6.2 Dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale - volet redressement et accélération (PAVL-RA)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stoke a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stoke s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stoke choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

**D'**autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au PAVL-RA pour les travaux admissibles;

**DE** confirmer l'engagement de la Municipalité de Stoke à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur tout en reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

**ET D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Anne Turcotte, ou le directeur des services municipaux Jonathan Lemaire en son absence, à agir à titre de représentant de la Municipalité de Stoke auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

**6.3 Avis de motion et présentation du Règlement numéro 558-B modifiant le Règlement numéro 558 concernant la tarification de certains et biens et des services municipaux**

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Carrier à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, le *Règlement numéro 558-B modifiant le Règlement numéro 558 concernant la tarification de certains et biens et des services municipaux.*

Le présent règlement vise à modifier les tarifs des services d'urbanisme, de la délivrance de certains permis et les coûts de location des terrains de loisirs.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la *Loi*.

Résolution  
2021-09-260

#### 6.4 Octroi d'une subvention pour le marché de Noël

**ATTENDU** la demande de la Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses conformément à la politique municipale en vigueur;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot

D'accorder une subvention au montant de 175 \$ à la Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses pour couvrir les frais de location de la salle *Les Appalaches* dans le cadre du marché de Noël qui se tiendra le 27 novembre prochain, et ce, conformément aux consignes sanitaires en vigueur au moment de l'événement;

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-701-24-970*

Résolution  
2021-09-261

#### 6.5 Adhésion à une solution de paiement en ligne des permis municipaux

**ATTENDU** l'implantation d'un formulaire électronique et automatisé pour demander des permis municipaux via Internet;

**ATTENDU QU'**il est requis d'adhérer à une solution de paiement en ligne à cette fin;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Mario Carrier

D'adhérer à la solution de paiement en ligne de Global Payments inc. conformément à la proposition datée du 19 août 2021 (taux de base des émetteurs de cartes de crédit plus 0,15 %);

D'affecter la subvention COVID-19 au paiement des frais uniques d'adhésion de 500 \$ avant les taxes;

**ET D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document requis aux fins des présentes.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-130-00-347*

Résolution  
2021-09-262

#### 6.6 Renouvellement du mandat des conseillers juridiques pour l'année 2022

**ATTENDU** l'offre de services professionnels des conseillers juridiques Cain Lamarre pour l'année 2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Mario Carrier

**DE** convenir d'une banque de 15 heures de consultation pour l'année 2022 auprès des conseillers juridiques Cain Lamarre;

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022;

**DE** mandater le cabinet Cain Lamarre de procéder au recouvrement de créances municipales;

**ET DE** prévoir les crédits budgétaires requis au budget de l'année 2022.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-130-00-412*

Résolution  
2021-09-263

**6.7 Création du surplus réservé pour le projet d'accessibilité du parc 3R et affectation des sommes reçues**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a obtenu une subvention de 88 047 \$ du Fonds pour l'accessibilité - projets de petite envergure pour améliorer l'accessibilité du bloc sanitaire situé au parc 3R;

**ATTENDU QUE** la somme a déjà été versée et doit être dépensée au plus tard le 23 juillet 2023;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Mario Carrier

**D'affecter** la somme de 88 047 \$ provenant du Fonds pour l'accessibilité - projets de petite envergure au fonds réservé pour l'accessibilité du parc 3R;

**ET D'inscrire** les travaux requis au Programme triennal d'immobilisations de l'année 2022 afin que les sommes soient dépensées au plus tard le 23 juillet 2023.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-09-264

**6.8 Bonification du mandat d'impartition pour le service de comptabilité**

**ATTENDU** le mandat d'impartition accordé pour douze (12) mois à raison de deux (2) jours par semaine;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de bonifier le mandat pour la période budgétaire étant donné le surcroît de travail à la direction générale durant cette période (élection générale et intégration de nouveaux employés);

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier

**DE** bonifier le mandat de Madame Line Provencher conformément à l'offre de services datée du 24 août 2021 pour un montant estimé à 4 875 \$ avant les taxes.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-160-01-141*

Résolution  
2021-09-265

**6.9 Annulation d'une carte de crédit Desjardins**

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier

**D'annuler** la carte de crédit Desjardins émise au nom de Sara Line Laroche;

**ET D'autoriser** le maire, la directrice générale et secrétaire-trésorière Anne Turcotte ou la technicienne comptable Line Provencher à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis aux fins des présentes.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-09-266

#### 6.10 Adhésion à l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)

**ATTENDU** les avantages conférés aux municipalités membres de l'ATPA (accès à des informations et formations sur les travaux publics, participation à rabais à des activités de réseautage, etc.);

**ATTENDU QUE** le colloque annuel se tient à Sherbrooke du 27 au 29 octobre prochains;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier

**D'**adhérer à l'ATPA à titre de membre individuel pour l'année 2021-2022 au coût de 265 \$ avant les taxes;

**DE** nommer le directeur des services municipaux Jonathan Lemaire comme délégué principal;

**ET D'**inscrire Monsieur Lemaire au colloque annuel (formule en présentiel) au coût de 1 150 \$ avant les taxes.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-130-00-494 (adhésion) et 02-320-00-454 (colloque)*

Résolution  
2021-09-267

#### 6.11 Demande de report d'un versement de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE)

**ATTENDU QUE** la Municipalité a obtenu, le 5 juin courant, une aide financière de 15 000 \$ en vertu du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet Projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) pour procéder au remplacement d'un ponceau transversal sur le 5e Rang au coût total estimé à 90 000 \$;

**ATTENDU QUE** suivant l'octroi de l'aide financière, le Conseil a mandaté, à sa séance ordinaire du 5 juillet courant, la firme d'ingénierie EXP à concevoir les plans et devis d'ingénierie et à déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de Lutte aux changements climatiques (MELCC) étant donné qu'un cours d'eau emprunte ladite infrastructure;

**ATTENDU QUE** le Conseil souhaite procéder par appel d'offres public pour mandater un entrepreneur à la réalisation des travaux étant donné que leur valeur se situe près du seuil maximal autorisé pour des contrats de gré à gré;

**ATTENDU QUE** des travaux de cette nature doivent se réaliser en période d'étiage, soit du 15 juin au 15 septembre, pour minimiser l'impact sur la faune aquatique;

**ATTENDU QUE** les modalités d'application de l'aide financière exigent que les travaux soient réalisés au plus tard le 31 mars 2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

**DE** demander au ministère des Transports (MTQ) de reporter le terme de l'aide financière de 15 000 \$ accordée en vertu du PAVL, volet PPA-CE (dossier numéro 00030547-1) au 31 mars 2023 afin de rencontrer les exigences du certificat d'autorisation délivré par le MELCC.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-09-268

## 6.12 Réunion de planification stratégique pour l'année 2022

**ATTENDU** la nécessité de réunir les membres du Conseil municipal lors d'une réunion de planification stratégique permettant de définir les priorités, discuter du programme triennal d'immobilisations et orienter la direction générale relativement à la préparation du budget de l'année suivante;

**ATTENDU QUE** les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

**DE** fixer la rencontre de planification stratégique le samedi, 27 novembre courant de 8 h 30 à 16 h 30;

**ET DE** mandater la direction générale à organiser cette journée en respectant le budget alloué à cette fin (1 000 \$).

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-110-00-493*

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résolution  
2021-09-269

### 7.1 Autorisation de traverses de motoneiges pour la saison 2021-2022

**ATTENDU** la demande du Club de motoneige Harfang de l'Estrie de permettre les traverses sur divers chemins et intersections municipaux;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge

**D'**autoriser le Club de motoneige Harfang de l'Estrie à traverser les chemins et intersections conformément à la demande déposée le 26 août 2021 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

## 8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)

Résolution  
2021-09-270

### 8.1 Achat et installation de pièces et équipements pour les services d'aqueduc et d'égouts

**ATTENDU QUE** des pièces et équipements sont requis pour maintenir en bon état de marche les postes de pompage (égouts) et améliorer l'opération des puits (aqueduc);

**ATTENDU QUE** le solde de la réserve aqueduc/égouts couvre cette dépense;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

**D'**acquérir et faire installer deux (2) ampèremètres pour les postes de pompage, un sélecteur trois (3) positions pour l'opération des puits et un système de voyants lumineux pour les soufflantes pour un montant total estimé à 2 000 \$ avant les taxes;

**ET D'**affecter la réserve égouts/aqueduc au paiement des sommes requises.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-02-412-00-521*



Résolution  
2021-09-271

**8.2 Achat de caméras de surveillance pour les bâtiments municipaux**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à une demande de prix pour l'achat de caméras de surveillance pour les bâtiments municipaux (hôtel de ville, centre communautaire et garage/caserne);

**ATTENDU QU'**au terme de la démarche, deux (2) soumissions conformes ont été déposées;

**ATTENDU QUE** les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget d'amélioration locative;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

D'accorder le contrat pour l'achat de caméras de surveillance pour les bâtiments municipaux (hôtel de ville, centre communautaire et garage/caserne) à Les Entreprises Roger Boisvert inc. au montant de 10 525 \$ avant les taxes, le tout conformément à la soumission déposée le 10 août 2021;

**ET D'**affecter le fonds général au paiement des sommes requises.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-130-00-727 (HV), 02-320-02-528 (G/C), 02-702-20-528 (CC)*

Résolution  
2021-09-272

**8.3 Autorisation de paiement du décompte progressif des travaux de réfection des rues du Mont-Dufresne, des Mésanges et des Pinsons**

**ATTENDU** les travaux de réfection des rues du Mont-Dufresne, des Mésanges et des Pinsons;

**ATTENDU** la recommandation de paiement du décompte progressif numéro 1 en date du 2 septembre 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

D'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 des travaux de réfection des rues du Mont-Dufresne, des Mésanges et des Pinsons au montant de 175 582,15 \$ avant les taxes, le tout conformément à la recommandation de paiement datée du 2 septembre 2021.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 03-310-03-521*

**9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**10.1 Avis de motion et présentation du Règlement numéro 578 concernant les entrées charretières et les ponceaux et abrogeant le règlement numéro 468**

Avis de motion est donné par le conseiller Steeves Mathieu à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, le *Règlement*

numéro 578 concernant les entrées charretières et les ponceaux et abrogeant le règlement numéro 468.

Le règlement a pour but d'établir les règles d'installation, d'entretien et de remplacement de ponceaux dans l'emprise municipale et les règles de construction et d'entretien des entrées charretières donnant accès à un immeuble. Il abroge le règlement numéro 468 et ses amendements.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la Loi.

## 11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION

### 11.1 Remboursement de la surtaxe de loisirs externes

*Point retiré*

Résolution  
2021-09-273

### 11.2 Production du calendrier municipal

**ATTENDU QUE** la Municipalité a lancé un appel de proposition pour la production et édition du calendrier municipal 2022 dont la date d'échéance est le 15 septembre courant;

**ATTENDU QU'**à défaut d'identifier une ressource locale, une entreprise montréalaise est prête à réaliser le mandat en contrepartie de la signature d'un contrat de trois (3) ans;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

**DE** poursuivre l'appel de proposition afin d'identifier un fournisseur local en mesure de produire et éditer le calendrier municipal 2022, selon les dispositions prévues, jusqu'au 15 septembre courant;

**ET D'**autoriser, à défaut, la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Stoke, le contrat d'édition gratuite du calendrier municipal pour les années 2022 à 2024 (durée de 3 ans) avec Éditions Média Plus Communication conformément à la proposition datée du 14 juillet 2021.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

## 12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Résolution  
2021-09-274

### 12.1 Adoption du budget révisé de l'OMH pour l'année 2021

**ATTENDU** le budget révisé de l'année 2021 de l'Office municipal d'habitation (OMH) du Val-Saint-François (Stoke);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

**D'**approuver le budget révisé de l'année 2021 en date du 13 juillet 2021, portant la quote-part de la Municipalité à 4 065 \$.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

13. VARIA

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Six (6) citoyens assistent à la séance. Les questions posées concernent les sujets suivants :

- Demande de diminuer la vitesse au bout du 11<sup>e</sup> Rang pour assurer la sécurité des enfants du secteur et autres problématiques à adresser aux autorités compétentes;
- Suivi des pourparlers avec la Fondation Papillon / Camp St-Pat relativement à la plage au lac de Stoke;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Mélissa Théberge propose de lever la séance à 19 h 42.

Luc Cayer  
Maire

Anne Turcotte  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro \_\_\_\_\_ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

Luc Cayer  
Maire